



CONCOURS  
PHOTOS

Crèches  
Numériques  
Marignane  
2022

INFOS ET PARTICIPATION >  
OFFICE DE TOURISME DE  
MARIGNANE  
04 42 31 12 97

4 DÉC.2022 > 8 JAN.2023

## CONCOURS PHOTOS Crèches numériques Marignane 2022

*Partagez votre passion des traditions de la crèche en Provence*



### **Règlement :**

Comment participer ? Rien de plus simple !

- ✓ Cette année, l'Office de Tourisme vous invite tous, marignanais ou d'ailleurs à participer.
- ✓ Envoyer par message privé sur la page Facebook de l'Office de Tourisme de Marignane <https://www.facebook.com/officedetourismemarignane> ou par mail [officedetourisme@ville-marignane.fr](mailto:officedetourisme@ville-marignane.fr) vos photos de votre crèche (2 photos maximum par participant, en format paysage et en étant attentif à la qualité de l'image).
- ✓ Le 1<sup>er</sup> prix ainsi que le prix du jury 2021 ne participent pas au concours mais recevront la visite d'un photographe qui réalisera des photos ou une vidéo de présentation de leurs crèches sur nos réseaux sociaux. Les lauréats des années antérieures peuvent de nouveau participer.
- ✓ Cette année encore, rajoutez quelques précisions sur votre crèche : les dimensions, le temps qu'il vous a fallu pour la faire, citez 3 mots pour la caractériser, et tout autre élément que vous avez envie de partager.
- ✓ **Durée : A partir du 4 décembre et jusqu'au 21 décembre 2022 minuit pour envoyer vos photos**
- ✓ **Votes par le public : Du 23 décembre 2022 au 8 janvier 2023.**

Les photos seront réunies dans un album photos Facebook "Crèches numériques de Marignane 2022" sous deux catégories : « Marignane » et « d'ailleurs ».

La photo ayant eu le plus de « like » sera la gagnante de sa catégorie et remportera le 1<sup>er</sup> prix. Les autres prix seront attribués par les membres du jury.



C'est un critère forcément incomplet mais nous souhaitons ce concours numérique afin de faire partager la passion des crèches aux plus jeunes, très présents sur les réseaux sociaux. Une occasion pour les petits-enfants d'aider leurs grands-parents avec des outils nouveaux en partageant les photos !

De nombreux lots sont à gagner mais au-delà des cadeaux, c'est surtout le partage !

**À gagner dans la catégorie « Marignane » :** Des prix choisis dans l'univers des santons de Provence ! 16 lots à gagner dont un prix spécial du jury.

- **1er prix :** Un bon d'achat de 80€ à valoir à l'atelier de fabrication des santons Fouque à Aix-en-Provence
- **2ème prix :** Un bon d'achat de 60€ à valoir à l'atelier de fabrication des santons Fouque à Aix-en-Provence
- **3ème prix :** Un bon d'achat de 40€ à valoir à l'atelier de fabrication des santons Fouque à Aix-en-Provence
- **4ème au 15ème prix :** lots surprises
- **Prix spécial du jury :** Un bon d'achat de 80€ à valoir à l'atelier de fabrication des santons Fouque à Aix-en-Provence

**À gagner dans la catégorie « D'ailleurs » :**

**1er prix :** Un bon d'achat de 80€ à valoir à l'atelier de fabrication des santons Fouque à Aix-en-Provence

Des objets souvenirs pour tous..... Bonne chance à tous !

**\*Attention nous nous réservons le droit de ne pas publier vos photos si celles-ci ne sont pas en rapport avec le thème spécifié ou si celles-ci sont contraires à la charte Facebook.**

*Nous dédions ce concours 2022 à la mémoire de Jean-François Maurel (il nous a quittés au cours de l'été 2021) qui a beaucoup œuvré au maintien des traditions de Provence à Marignane par le biais de l'association des amis de Marignane et de la Provence. L'association présente, entre autres, la crèche grandeur nature à la colline Notre-Dame de Pitié et participe à l'exposition des santons Fouque à l'Hôtel de Ville en partenariat avec la Ville de Marignane.*



**Infos pratiques :**

Lieu : Office de Tourisme - Cours Mirabeau - 13700 Marignane - Tel. 04 42 31 12 97

[officedetourisme@ville-marignane.fr](mailto:officedetourisme@ville-marignane.fr)

[www.tourisme-marignane.com](http://www.tourisme-marignane.com)

et <http://www.facebook.com/officedetourismemarignane>